

ACCOMPAGNEMENT RÉGLEMENTAIRE ET MARCHÉ DES PROJETS D'ENTREPRISES

Vous êtes une entreprise ? Vous rencontrez des problématiques ou avez des interrogations sur des sujets fonciers ou immobiliers ? Vous souhaitez être conseillé ou accompagné ?

Si oui, les développeurs économiques de la Métropole Aix-Marseille-Provence sont à votre écoute !

Enjeux ?

La Métropole Aix-Marseille-Provence a développé à l'échelle du territoire métropolitain un dispositif permettant aux entreprises d'être accompagnées et conseillées sur les enjeux suivants :

- L'évolution de la législation et réglementation
- Un contexte de marché tendu engendrant une évolution des prix
- Des enjeux environnementaux et climatiques

Qui est concerné ?

Toutes les entreprises* déjà implantées sur le territoire Aix-Marseille-Provence (hors commerces - exceptés commerce de gros)

**pour les entreprises hors territoire métropolitain, contacter l'agence Provence Promotion
<https://www.investinprovence.com/>*

Notre rôle ?

Une connaissance du marché immobilier

- Renseigner sur les prix de marché en fonction de la localisation et la typologie des biens
- Mettre en cohérence le prix souhaité par l'entreprise par les prix de marché
- Renseigner sur les tendances du marché
- Travailler sur une recherche foncière ou immobilière atteignable

Une primo-information sur la réglementation et les documents d'urbanisme

- Renseigner sur les zonages et les activités autorisées ou non sur ces derniers
- Faire de la sensibilisation au respect des zonages correspondants
- Faire un premier travail d'analyse
- Mettre en lien avec les services instructeurs de la commune concernée

Un rôle de facilitateur

- En fonction de la problématique technique rencontrée, une mise en lien avec les services de l'Etat, de la commune concernée etc.

Pour plus de renseignements sur notre offre, n'hésitez pas à contacter **l'équipe métropolitaine des développeurs économiques :**
(Formulaire à créer en fonction du lieu d'implantation)